COMMUNE DE

BILLY-CHEVANNES

DELIBERATION

SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
SUR LE COMPTE DE GESTION
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents	27
Nombre de suffrages exprimés	24
Votes	Contre 0 Pour 24

Date de la convocation 03 Avril 2025

Séance du 09/04/2025 à 18 heures 00

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence (1) de M. Patrick Cuvier délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Mme Sandrine Thomé après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1°Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		2 512 098,00		1 235 561,35		3747 659,35
Part affectée à l'investiss						
Opérations de l'exercice	10 990 055,13	13 164 882,38	10 555 987,32	6 417 412,74	21 546 042,45	19582 295,12
Totaux	10 990 055,13	15 676 980,38	10 555 987,32	7 652 974,09	21 546 042,45	19582 295,12
Résultat de clôture						
Résultat de clôture eu euros (2)		4 686 925,25	2 903 013,23			1793 912,02

Besoin de financement	2 903 013,23
Excédent de financement	
Restes à réaliser DEPENSES	2 914 600,00
Restes à réaliser RECETTES	4 015 000,00
Besoin total de financement	1 802 013,23
Excédent total de financement	

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en francs et constate l'exactitude de leur conversion en euros,
5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

1 802 013,23	au compte 1068 (recette d'investissement)
2 884 912,02	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations MM. Jessy BRESZKA D'ANNA, Marceline BREBION, Fadila BRIKI, Marie-Christine DELAMARE, Régis DEWASMES, Marc EECKMAN, Yann GAUER, William GREBAUT, Robert KRZYZANIAK, Alexandre MILLIER, Michel MONNIER, Aurore MOPTY, Thérèse MOREAU, Philippe PECQUEUR, Joël ROLLAND, Thérèse VERLAYEN, Magali WATERLOT

Pour expédition conforme, Le Président,

(1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le
ID : 062-216201335-20250409-DELI25_28-DE